

Saint-George, le 25 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Des changements dans l'organisation du Parc naturel régional Jura vaudois

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association du Parc naturel régional Jura vaudois s'est déroulée mercredi 23 juin 2021, à Saint-Cergue. Parmi les points traditionnellement à l'ordre du jour, il convient de relever l'adoption de nouveaux statuts et l'élection d'un nouveau Comité. Après sept ans d'engagement, Monsieur Bertrand Meylan, Municipal de la commune du Chenit a passé la main à un nouveau Président : Monsieur Philippe Mülhauser, Municipal de la commune de L'Isle.

« Les prochains mois seront primordiaux pour le Parc Jura vaudois, avec la rédaction de la Charte 2023-2032 puis le passage devant les législatifs des communes territoriales qui décideront s'ils souhaitent rester dans le parc naturel régional, mais je quitte la présidence de l'Association persuadé que le Parc Jura vaudois a toutes les cartes en main pour poursuivre cette belle aventure ! » C'est par ces mots que Monsieur Bertrand Meylan a clôt l'Assemblée générale ordinaire de l'Association du Parc naturel régional Jura vaudois, mercredi 23 juin 2021, à Saint-Cergue. Après sept ans d'engagement, le Municipal de la commune du Chenit a passé le relais à **Monsieur Philippe Mülhauser, Municipal de la commune de L'Isle**, élu **Président du Parc** à l'unanimité. (Biographies ci-dessous pages 3 et 4).

Le Parc Jura vaudois remercie chaleureusement Monsieur Bertrand Meylan, nommé Président d'honneur, pour son investissement et son soutien indéfectible. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière associative.

Cette assemblée a réuni une cinquantaine de personnes au Centre communal du Vallon de Saint-Cergue. Dans son mot de bienvenue, le Syndic, Monsieur Paul Ménard, a relevé que Saint-Cergue est l'une des principales portes d'entrée du Parc.

Un nouveau **Comité du Parc** a été élu, conformément aux nouveaux statuts. Celui-ci est désormais composé de neuf municipaux, représentant des trente communes territoriales du Parc Jura vaudois, soit trois municipaux par région.

COMITÉ DE L'ASSOCIATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS

Région de Nyon	Dominique Fleury - Commune de Chésereux	
	Dominique Gafner - Commune de Saint-Cergue	
	Cyrille Grosjean - Commune de Givrins	
Région de Morges	<b>Philippe Mülhauser - Commune de L'Isle</b>	<b>Président</b>
	Pierre-Yves Morel - Commune de Montricher	
	Laurent Guignard - Commune de Gimel	
Région du Jura-Nord vaudois	Sylvie Aubert Brühlmann - Commune du Lieu	
	Isabelle Piguet - Commune du Chenit	
	Pierre-Gilbert Zanchi - Commune de Premier	

Plus tôt dans la soirée, l'Assemblée générale a adopté les **nouveaux statuts** de l'Association du Parc naturel régional Jura vaudois. Depuis l'automne 2020, la gouvernance du Parc a fait l'objet d'une importante réflexion qui a inclus toutes les parties concernées. Cette patiente préparation a permis l'adoption des nouveaux statuts à une large majorité. Ils entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Les principaux changements concernent la structure du Comité du Parc. En effet, celui-ci passe de quatorze membres à **neuf membres**, de manière à répondre au souhait d'un renforcement du rôle des communes territoriales dans les organes du Parc. Le Bureau, en revanche, est supprimé.

Des organes consultatifs seront institués par voie réglementaire, par le Comité :

Les **Pôles régionaux** seront le lieu de propositions et de discussions entre les communes, les milieux (économiques, agricoles, touristiques et environnementaux), les habitants et le Parc Jura vaudois.

Des **Commissions thématiques** pourront également être formées. Leur composition sera à définir selon la thématique et/ou le projet concerné.

Les statuts peuvent être consultés sur [www.parcjuravaudois.ch/organisation](http://www.parcjuravaudois.ch/organisation).

Vous trouverez, [en suivant ce lien](#), des visuels libres de droits pour publication.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce message et nous tenons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations.

**Philippe Mülhauser**  
Président  
+41 79 216 90 35  
philippe.mulhauser@lisle.ch

**Bertrand Meylan**  
Président d'honneur  
+41 78 741 36 62  
b.meylan@chenit.ch

**Paolo Degiorgi**  
Directeur  
+41 79 106 06 47  
degiorgi@parcjuravaudois.ch

## BIOGRAPHIES

### **Philippe Mülhauser**

**Président du Parc**

**COMMUNE DE L'ISLE**

Municipal Voirie, espaces verts & forêts



Philippe Mülhauser est L'Islois depuis 1980. Il a consacré trente ans de sa vie à la carrière militaire. Durant cet engagement, il a assumé différentes fonctions telles que formateur dans divers domaines, experts aux examens des futurs sous-officiers de carrière et responsable des RH du centre d'instruction d'artillerie et place d'armes de Bière et Juge au Tribunal militaire 2, notamment.

En 2012, il quitte l'armée et fonde une société active dans le domaine du nautisme. Il passe six années à naviguer aux Antilles et en Méditerranée, avant de rentrer en Suisse avec son épouse, pour profiter pleinement de leur nouveau statut de grands-parents. En 2019, il fonde, avec sa belle-fille, le Centre Romand de Détatouage et de Tatouages Sàrl, à Morges. Disposant d'un peu plus de temps, il décide de s'investir au sein de sa commune. Élu conseiller municipal, il met ses différentes compétences au service des Islois avec une grande motivation. En charge de la Voirie, des espaces verts et des forêts, Philippe Mülhauser rejoint le Comité du Parc en 2020, puis la Vice-présidence. « Les missions et projets du Parc en faveur du territoire, de l'économie de proximité et du développement durable m'ont motivé à m'impliquer pour l'avenir du Parc et des générations futures. » À son initiative, la commune a entamé le projet L'IsleÔvert qui introduit l'entretien différencié des espaces verts. Elle participe au projet Diagnostic biodiversité en village du Parc Jura vaudois et a accueilli la deuxième formation consacrée à l'entretien des espaces verts organisée par le parc naturel régional, à l'attention de ses communes.

### **Bertrand Meylan**

**Président d'honneur du Parc**

**COMMUNE DU CHENIT**

Municipal en charge des alpages, des forêts, du tourisme et du sport



Bertrand Meylan est entré au Comité du Parc Jura vaudois en tant que Municipal de la commune du Chenit. Devenu président, en remplacement de Monsieur Laurent Althaus, il quitte le Comité du Parc après plus de sept ans d'engagement. En effet, la présidence de l'association du Parc naturel régional Jura vaudois représente une charge de travail importante. Le rôle du Président du Comité est important, tant vis-à-vis du Canton de Vaud que de l'équipe professionnelle. « L'évolution a été énorme, pour le Parc, depuis sa reconnaissance nationale, tant au niveau du budget que des exigences cantonales et fédérales, explique-t-il. Un grand travail a été nécessaire pour expliquer ce qu'est un parc naturel régional, notamment aux communes territoriales : Quelles sont les

missions du Parc ? Qu'est-ce qu'il peut faire ou ne peut pas faire ? Il a fallu adapter le fonctionnement de l'équipe professionnelle, intégrer la gestion de projet notamment. La transition a été parfois difficile. Aujourd'hui toutefois, je crois que le Parc est sur la bonne voie pour entamer une nouvelle phase opérationnelle entre 2023 et 2032. Le contexte général y est plus que favorable, avec une prise de conscience, de la part de la société, des enjeux liés au réchauffement climatique, à la perte de biodiversité et au soutien à l'économie de proximité, que ce soit au niveau agricole ou touristique, notamment. »

A l'heure où le Parc Jura vaudois, mené par un nouveau directeur, adopte de nouveaux statuts et prépare la Charte 2023-2032 en vue du renouvellement du label « Parc » octroyé par la Confédération pour dix ans, Bertrand Meylan a décidé de passer la main en quittant la présidence et le Comité. Il va poursuivre son investissement politique et associatif pour la Commune du Chenit et la Vallée de Joux.

#### Le Parc Jura vaudois, c'est ...

- L'un des parcs naturels régionaux suisses. Il est reconnu d'importance nationale depuis 2013.
- C'est un territoire modèle : ses paysages, sa biodiversité, son terroir et ses traditions vivantes en font une région unique.
- C'est un outil de développement durable : il renforce les activités environnementales, économiques et éducatives axées sur le développement durable.
- 531 km<sup>2</sup> (20% du canton de Vaud)
- 35'000 habitants
- 30 communes territoriales et 3 communes propriétaires